

Le 20 Mai 2015, Les organisations syndicales du ministère du travail



L'INSPECTRICE DU TRAVAIL RENVOYEE EN CORRECTIONNELLE POUR AVOIR DENONCE LES PRESSIONS EXERCEES PAR TEFAL !

Notre collègue, inspectrice du travail de Haute Savoie, vient de recevoir une citation à comparaître au tribunal correctionnel d'ANNECY le 5 juin 2015 à 14h00 en tant que prévenue pour recel (passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375000 euros d'amende !) et violation du secret professionnel (un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende !) à la suite d'une plainte déposée par l'entreprise TEFAL.

Après avoir été mise sous pression par sa direction à la demande de TEFAL, le tout sous la surveillance des services des renseignements généraux de la préfecture de Haute-Savoie, après plusieurs mois d'arrêts maladie l'ayant placée dans l'impossibilité de poursuivre son contrôle de l'entreprise TEFAL, après avoir subi l'acharnement de la DIRECCTE et du ministère, refusant de reconnaître son accident de service, après un avis du Conseil National de l'Inspection du Travail reconnaissant clairement les pressions indues: **notre collègue est aujourd'hui poursuivie par le parquet d'Annecy à la demande de TEFAL pour avoir fait son travail et dénoncé l'obstacle à ses fonctions.**

Tandis que la DIRECCTE n'a toujours pas condamné publiquement les agissements de l'entreprise TEFAL, cette dernière **veut écraser notre collègue avant que les projecteurs ne soient braqués sur ses agissements et les infractions qu'elle a commises au détriment de ses salariés.** Nous demandons donc au Ministre du Travail de condamner publiquement et fermement cette attaque contre notre collègue et nos missions et de lui assurer la protection fonctionnelle.

Ce procès est éminemment politique ! C'est le procès de notre métier, de l'inspection du travail, démantelée depuis des années par les gouvernements successifs et qui doit faire face aux attaques incessantes du MEDEF et du patronat à travers la mise en cause de ses agents (Indre, Marteau...). Nous soutenons notre collègue inspectrice du travail, dénonçons ces attaques et **appelons tous les agents du ministère à se mettre en grève et à se rassembler le 5 Juin à 13h30 devant le tribunal correctionnel d'Annecy.**

Nous vous invitons à venir assister au rassemblement le 5 juin à 14 Heure devant le tribunal correctionnel d'ANNECY.

Contacts presse :

SUD : Pierre BOUTONNET (06.75.25.92.06)

CGT : Joel LOUIS (06.25 10 91 09)

FO : Florence BARRAL-BOUTET (06 82.90 84 79)

CNT : Kévin GOUTELLE (06 89 98 79 01)

FSU : Dominique ROLS (06 81 45 84 03)